

de la Mer-Noire, du Bosphore et des Dardanelles. Mais surtout l'approche du cuirassé avait réveillé cette « question des Détroits » qui est l'une des formes les plus dangereuses de cette maladie chronique de l'Europe moderne que l'on appelle la « question d'Orient ». Les chancelleries se souvinrent que le régime des Détroits si souvent fixé, changé et remanié par des traités successifs, remis en cause en 1902 et en 1904 par des incidents significatifs, restait en définitive mal déterminé.

La guerre russo-japonaise a attiré l'attention sur le régime des Détroits : l'escadre russe de la Mer-Noire, arrêtée par les traités, n'a pu pénétrer dans la Méditerranée, tandis que la flotte de la Baltique, en vertu de la convention de Constantinople de 1888, a passé sans obstacle le canal de Suez. La proclamation de l'indépendance de la Norvège, la visite de l'empereur allemand à Copenhague, la campagne de la presse germanique et les négociations pour faire déclarer la Baltique « mer intérieure » ont fait ressortir certaines analogies et aussi des différences fondamentales entre le régime de la Mer-Noire et des Détroits de Constantinople et celui de la Baltique et des Détroits danois. Les États de second rang, comme la Roumanie et la Bulgarie, qui, jusqu'à présent, subissaient passivement la loi des grandes puissances, entendent maintenant obtenir voix au chapitre et avoir une marine de guerre.

La question des Détroits est donc étroitement liée à celle de l'avenir de la Turquie; il est nécessaire de l'étudier dans son histoire et dans ses aspects actuels. Nous ne chercherons pas, bien entendu, à refaire l'histoire de tant de belles guerres qui n'ont rien terminé, et de tant de beaux traités qui n'ont rien fondé de durable; mais à travers ce maquis de règles et